



ORDRE NATIONAL DES PÉDICURES-PODOLOGUES

Chère Consœur, Cher Confrère,

C'est avec une grande satisfaction et une certaine fierté que nous vous adressons aujourd'hui le Code de déontologie des pédicures-podologues. Il s'agit en effet du premier Code d'une profession paramédicale ! En organisant la profession des pédicures-podologues grâce à la création d'un Ordre professionnel, la loi n°2004-806 du 9 août 2004 avait prévu l'adoption d'un Code de déontologie. C'est chose faite et cette nouvelle étape marque l'histoire de notre profession.

Les pédicures-podologues poursuivent avec détermination leur évolution vers une profession mieux organisée, visant continuellement l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins envers les patients. Notre objectif est d'assurer au mieux notre mission de santé dans le respect des usagers et des professionnels de santé.

Ce travail est l'aboutissement de plusieurs années d'efforts collectifs, notamment des représentants successifs de la Fédération nationale des podologues, des politiques qui ont œuvré pour la naissance de notre Ordre, et au sein de celui-ci, des conseillers et des membres de la Commission éthique et déontologie.

En vertu de l'obligation légale posée par l'article 2-III des dispositions transitoires du Code de déontologie, « dans les trois mois qui suivent la publication du présent décret, les pédicures-podologues en fonction sont tenus de déclarer sur l'honneur, au conseil régional dont ils relèvent, qu'ils ont pris connaissance du code de déontologie et qu'ils s'engagent à le respecter ». **Nous vous invitons donc à retourner à l'adresse de votre conseil régional, l'attestation sur l'honneur ci-jointe. Celle-ci rendra définitive votre inscription au tableau de l'Ordre, à condition que votre dossier d'inscription soit par ailleurs complet.**

Ce texte est le vôtre. Suivant l'évolution de la profession, il sera amené à s'adapter au fil du temps.

Vous en souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Chère Consœur, Cher Confrère, l'expression de nos respectueuses salutations.

Xavier NAUCHE
Rapporteur de la Commission
éthique et déontologie

Bernard BARBOTTIN
Président du Conseil national
de l'ordre des pédicures-podologues

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e), Mme, Melle, M., Prénom.....NOM.....,
pédicure-podologue inscrit(e) au Tableau de l'Ordre sous le numéro

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

auprès du conseil de l'Ordre des pédicures-podologues de la région
atteste avoir pris connaissance du Code de déontologie et m'engage à le respecter.

Fait le....., à

Signature :

N'oubliez pas de retourner votre attestation sur l'honneur au conseil régional de l'ordre des pédicures-podologues dont vous dépendez. Pour rappel, vous trouverez les coordonnées postales des CROPP ci-dessous :

- ✓ **CROPP ALSACE** : 48, rue du Vieux Marché aux Vins - 67000 STRASBOURG
- ✓ **CROPP AQUITAINE** : 91, rue Fondaudège - 33000 BORDEAUX
- ✓ **CROPP AUVERGNE** : 1bis, avenue de la République - 63000 CLERMONT FERRAND
- ✓ **CROPP BASSE-NORMANDIE** : 11, rue du Colonel Rémy - 14000 CAEN
- ✓ **CROPP BOURGOGNE** : 9, avenue de la Résistance - 89000 AUXERRE
- ✓ **CROPP BRETAGNE** : 6 A, rue du Bignon - 35000 RENNES
- ✓ **CROPP CENTRE** : 23 Boulevard Rocheplatte - 45000 ORLEANS
- ✓ **CROPP CHAMPAGNE-ARDENNE** : 18 rue Jean Jaurès - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
- ✓ **CROPP FRANCHE-COMTE** : 16, rue Pasteur - 25000 BESANCON
- ✓ **CROPP HAUTE-NORMANDIE** : 39, quai du Havre - 76000 ROUEN
- ✓ **CROPP ILE DE FRANCE-DOM-TOM** : 9-11 rue Barge - 75015 PARIS
- ✓ **CROPP LANGUEDOC-ROUSSILLON** : Maison des Professions libérales - 285, rue Alfred Nobel
34000 MONTPELLIER
- ✓ **CROPP LIMOUSIN** : 7 bis, rue du Général Cérez - 87000 LIMOGES
- ✓ **CROPP LORRAINE** : 7, rue Clérisseau - 57000 METZ
- ✓ **CROPP MIDI-PYRENEES** : Espace Gaubert - 33, route de Bayonne - 31300 TOULOUSE
- ✓ **CROPP NORD-PAS-DE-CALAIS** : 41, rue de Valmy - 59000 LILLE
- ✓ **CROPP PACA-CORSE** : 1090, rue René Descartes - Immeuble Porte de l'Arbois, Bât. B
13857 AIX EN PROVENCE CEDEX 03
- ✓ **CROPP PAYS DE LA LOIRE** : 5, rue du Tertre - Bâtiment A1- Centre Affaire Europe
44470 CARQUEFOU
- ✓ **CROPP PICARDIE** : 17, rue Dhavernas - Appt. 2 - 80000 AMIENS
- ✓ **CROPP POITOU-CHARENTES** : 71-73, rue de Goise - 79000 NIORT
- ✓ **CROPP RHONE-ALPES** : 95 A, rue Léon Blum - Immeuble couleurs Pastels - 69100 VILLEURBANE